

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Lacken, le 14 août 1844, Léopold 1er à François Guizot](#)

Lacken, le 14 août 1844, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie](#), [Europe](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Révolution](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1844-08-14

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote7, 7 suite, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Lacken, le 14 août 1844, Léopold 1er à François Guizot, 1844-08-14.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5609>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Lacken (Belgique)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

7
-

Laeken le 14. Aout
1844

Mon cher Ministre !

Le fidèle Van Praet partant
aujourd'hui, je dois nécessairement le
muni de quelques mots pour Votre
Excellence. Vous êtes, et vous
avez toujours été notre protecteur dans
le conseil du Roi, et nous avons
bien besoin de réclamer la continuation
de cette protection. Cette fois
si je dois le dire, nous offrons bien

plus que nous ne pouvons; mais
le principe est beaucoup, et de
cester sur le terrain différentiel est
pour nous d'une haute importance

Notre position matérielle devient
vraiment d'une difficulté qui serait
presque ridicule, si elle n'était pas
triste. Nous ne pouvons nous défendre
que sur le terrain politique; si on nous
dit que tout doit être réglé sur la
plus parfaite réciprocité, il serait
impossible pour nous d'exister; car
les proportions entre un vaste Empire
et un petit Royaume ne changent
pas. La question est donc celle-ci:
l'ancien Royaume des Pays Bas avait

le
on
tut
g
suff
pas
trou
une
ux
le
à l
de l
comm
enre
de l
dirig
post

mais
 est
 l'un
 de
 fait
 car
 de
 nous
 la
 et
 au
 vie
 aut
 ci
 avait

le moyen nécessaire pour une
 existence matérielle heureuse, et le marché
 intérieur avec les débouchés des Colonies
 qui étaient dans la voie de progression
 suffisant à l'industrie belge. Je ne puis
 pas nier que les intérêts matériels se
 trouvaient ainsi non seulement dans
 une bonne position, mais ayant devant
 eux un avenir assuré et riant.
 Le Royaume était une nation hostile
 à la France, c'était une tête de pont
 de l'Europe contre elle, à qui
 commençait la frontière des armées
 ennemies. Une des grandes conquêtes
 de la révolution de 1830, a été de faire
 disparaître ce Royaume essentiellement
 hostile, et de le remplacer par une

création politique amie. Une frontière
menaçante, des places détachées à des
garnisons Européennes, tout a disparu,
et s'est transporté vers le Meerdijk et
la Meuse, et avec un peu de fermeté
de la part du Maréchal Kuis, nous
serions sur la Moselle; coin obscur, mais
important pour la France. Au lieu

d'avoir été une source constante de
jalousies entre la France et l'Angleterre,
le nouveau Royaume, ou peut être la
nouvelle Royauté, a été non seulement
un lien passager entre ces deux puissances
Empires, mais même la cause de nombreuses
alliances entre les Dynasties des deux
pays. Il y a encore une considération
à faire valoir; la Hollande en population

de la Belgique, avait besoin du secours
de l'Europe pour la garder, elle se trouve
donc nécessairement, dans une position
hostile vis à vis de la France. Après
avoir été retirée chez elle, elle peut avoir des
relations bienveillantes avec la France,
les dangers n'existant plus.

Si l'existence matérielle de la Belgique
doit être soumise au bon vouloir du
Conseil de Commerce, si on ne voit en
France que l'ennemi d'une importation
quelconque de la Belgique, il faudra
retourner à l'ancienne combinaison, et
reconstituer le Royaume des Pays Bas;
la Belgique cessera à l'instant d'être
incommode pour la France; elle trouvera
plus de ressources qu'il ne lui en faut.

pour le développement actuel de
son industrie. Je n'ai écrit
dans ce raisonnement que ce qui n'est rien de
nouveau pour vous, mais qui sont
cependant quelquefois singulièrement
oubliés en France; si on prend encore
en considération ce que la Belgique a
été depuis 13 ans, comme pays limitrophe,
le peu de sacrifices matériels qu'elle a
causés à l'industrie Française, les
vastes entreprises dont elle a donné
l'exemple; quel embarras nous aurions
rencontrés pour la France, elle même
encore si agitée, si ce pays avait été
le théâtre de graves désordres; nous
pourrions vraiment alors dire que nous
en lui avons pas été inutile! G

est.
lettre
de
de
de

est tenu que j'finiss ma longue
 lettre, en faisant des vœux pour
 que vos embarras politiques de moment
 puissent bientôt disparaître entièrement
 et que vos vœux aient l'expression
 de mes sentiments les plus vrais et
 les plus affectueux pour vous.

Leopoldy